

*T*elle est la devise gravée sur les murs de la Banque mondiale. Pourtant, les institutions internationales ne semblent plus incarner cette belle maxime. Banqueroute en Argentine, crise des économies africaines, destruction de l'agriculture indienne... le bilan des orientations financières et des plans d'ajustement structurel prescrits par ces institutions fait l'objet de violentes critiques de la part des populations victimes de leurs effets dévastateurs, comme des acteurs syndicaux au plan international.

Notre rêve : un monde sans pauvreté

SABELLE ANTAL-KAPAMADJIAN

Joseph Stiglitz ne cache plus sa déception. Qu'est-il arrivé au Prix Nobel d'économie pour qu'il adresse dans son dernier ouvrage - après avoir démissionné de ses fonctions de vice-Président de la Banque mondiale - une critique si vigoureuse à l'égard du Fonds monétaire international ?

° Missions impossibles

Née en 1945 de la louable ambition d'éradiquer la pauvreté, la Banque mondiale a connu des tournants sensibles quant à ses objectifs. Des financements prudents dédiés à la reconstruction jusqu'aux années 70, la Banque s'est consacrée dès les années 80 aux prêts en dernière instance accordés aux pays en voie de développement.

Quant au Fonds monétaire international (FMI), autre institution issue des accords de Bretton Woods, il avait à l'origine pour mission d'harmoniser les échanges financiers internationaux, par l'octroi de prêts de court terme aux pays demandeurs. Ces fonctions initiales ont subi de considérables évolutions. En 1999, la commission Meltzer instituée par le Congrès américain reproche au FMI d'outrepasser son mandat originel en consentant des prêts de long terme pour les PED¹ et les pays en transition, alors que sa mission initiale était de procurer un soutien en devises à court terme afin de limiter d'éventuels déséquilibres de la balance des paiements. De plus, le rapport dénonce des conseils « souvent incorrects », trop onéreux, et un manque d'attention porté aux situations d'instabilité financière.

De profonds changements idéologiques expliquent les revirements intervenus. Le keynésianisme de l'après-guerre a fait place à l'offensive ultra-libérale des années 80, soutenue par les économistes très médiatiques de l'Ecole de Chicago. Or la théo-

rie monétariste défendue par ces économistes, avec ses implications en matière d'austérité budgétaire et monétaire, n'est plus exempte de critiques.

De plus, nombre d'acteurs sociaux et de membres de la société civile reprochent à ces organisations leur incapacité à prévenir comme à gérer les crises financières qui se sont succédé. L'ampleur des budgets de ces institutions est également dénoncée. Ainsi, en 2000-2001, le budget de fonctionnement administratif du FMI avoisine les 649 millions de dollars. Quant à la Banque, ses charges salariales connaissent une croissance de 27 % en trois ans, atteignant 510 millions de dollars en 2000.

° On ne prête qu'aux riches

Lors de son mandat à la Banque, J. Stiglitz fut profondément choqué par le refus du FMI de venir en aide à l'Ethiopie. Une institution financière posait comme condition préalable à tout prêt une libéralisation totale des marchés financiers et un démantèlement de son système bancaire. L'un des objectifs poursuivis étant de faire bénéficier les capitaux internationaux de taux d'intérêt attractifs et d'un système bancaire à leur merci. Refusant de suivre l'exemple de ses voisins kenyans, plongés dans une crise financière consécutive à l'ouverture aux capitaux étrangers,

il temps refuser toute aide. Seule l'insistance des plus prestigieux économistes de la Banque vint à bout des réticences du FMI. Face à la crise financière argentine, le FMI s'oppose au prêt d'1,2 milliards de dollars à « son meilleur élève », dont 90 % des banques et 40 % de l'industrie sont pourtant détenus par des capitaux internationaux.⁴

Comme le constate, non sans ironie, l'ancien vice-Président de la Banque, « *La Banque mondiale*

1 - Pays en développement.

2 - Courant de pensée économique monétariste, dont les tenants pratiquent une formalisation mathématique systématique, provoquant la marginalisation des théoriciens du développement, qualifiés de "littéraires".
Cf Nicolas Guilhot, *D'une vérité à l'autre, les politiques de la Banque mondiale, Le Monde diplomatique, septembre 2000.*

3 - Entre 1993 et 1994, le Kenya subit quatorze banqueroutes suite à l'ouverture de ses marchés financiers à la concurrence.
Cf J. E. Stiglitz, *FMI, la preuve par l'Ethiopie, Le Monde diplomatique, avril 2002.*

4 - Carlos Gabetta, *Le naufrage du modèle FMI, Le Monde diplomatique, janvier 2002.*

et le FMI, on le comprendra, ne prêtent qu'à des pays dont la situation macro-économique est saine. »

Accusé d'être plus à l'écoute des financiers occidentaux que des populations des PED, le FMI n'est pas épargné par ses plus hauts dignitaires. De l'aveu même de l'ancien Directeur du département des Affaires Fiscales du FMI, M. Vito Tanzi, « L'actuelle structure fiscale a permis à beaucoup de gens de s'enrichir...⁵ »

| Puissance de vote par pays | |
|----------------------------|--------------------------|
| Pays | Répartition des voix (%) |
| Etats-Unis | 17,1 |
| Japon | 6,1 |
| Allemagne | 6,0 |
| France | 4,9 |
| Royaume-Uni | 4,9 |
| Chine | 2,9 |
| Amérique Latine et Espagne | 8,7 |
| Afrique sub-saharienne | 4,3 |

Source : site du FMI, 2002.

Au sein des conseils d'administration du FMI, le nombre de voix dont disposent les différents pays dépend de leur niveau de développement économique. Les Etats-Unis détiennent 17 % des voix, la minorité de blocage étant à 15 %. Ce qui revient à dire que les Etats-Unis peuvent s'opposer à tout projet indésirable en exerçant leur droit de veto. A l'inverse, les pays africains dans leur ensemble ne possèdent 4,3 % que des voix. On imagine aisément les conséquences de ce mode de répartition. Le modèle de développement préconisé unilatéralement par les pays décisionnaires a ainsi peu de chances d'être désavoué.

° Une mise au PAS néo-libérale

Diminution des dépenses de l'Etat, privatisations, dévaluation, élimination des barrières commerciales, dérégulation, hausse des taux d'intérêt, telle est la potion amère prescrite par les plans d'ajustement structurel (PAS) imposés par les institutions financières internationales en contrepartie des prêts accordés.

Si l'instabilité politique et économique de certains régimes ne peut être attribuée aux institutions internationales, les décisions prises dans le cadre des PAS n'ont pas toujours eu des effets bénéfiques sur les pays concernés. Les effets dérégulateurs des politiques d'ajustement structurel se font ressentir en Afrique comme en Amérique latine. L'exemple

argentin⁶ est à ce titre évocateur. Confrontées à l'impossibilité de payer une dette extérieure amplifiée par les prêts perçus, les autorités argentines font appel au FMI dès le début des années 80. Les politiques de dévaluations compétitives qui s'ensuivent favorisent les exportations, mais au détriment de la demande intérieure. Les prix des biens de consommation courante et des produits agricoles atteignent des sommets en 1989, l'inflation dépassant 5000 %. Les fonds avancés par le FMI sont dès lors happés par la hausse des taux d'intérêts et l'inflation galopante.

Au final, les pays qui cèdent aux sirènes des PAS se retrouvent prisonniers d'un cercle vicieux. Problématique à long terme, la relation de dépendance qui s'instaure à l'égard des institutions financières diminue la production locale, et accroît la vulnérabilité des PED par rapport à la demande extérieure.

° La CMT fait de la résistance

Le bilan des PAS fait l'objet de violentes critiques de la part des populations victimes de leurs effets dévastateurs, comme des acteurs syndicaux au plan international. Ainsi, Ronald Janssen, conseiller à la CMT, déplore-t-il les orientations retenues :⁷

"Un rapport d'évaluation externe indique que les trois quarts des PAS échouent. Le FMI lui-même reconnaît que cet échec peut s'expliquer entre autres par le fait que ces programmes ne sont pas menés par la population elle-même. Quant aux projets de la Banque mondiale, ils connaissent un taux d'échec de 59 %. Et encore, la plupart des projets réussis se situent dans des pays à revenus relativement élevés, plutôt que dans les pays les moins avancés. 70 % des projets vont vers 11 pays qui ont un accès facile au marché de capitaux."

R. Janssen dénonce l'appauvrissement subi par la population : « D'abord, les salaires réels et le pouvoir d'achat [sont réduits]. Les travailleurs ont du limiter leurs dépenses de nourriture, de santé et d'éducation. (...) Ensuite, en réduisant fortement les investissements publics dans les infrastructures. (...) Des entreprises publiques mêmes rentables ont été vendues, ce qui a pu aboutir à remplacer un monopole public par un monopole privé, à la différence près que les bénéfices ne servent pas à la collectivité. »

Ouverte à tout dialogue avec les institutions financières internationales, la CMT regrette de ne disposer que d'une faible marge de manoeuvre : « Depuis plus de 10 ans, la CMT a tenté d'établir un dialogue avec les institutions de Bretton Woods, pour demander des corrections sociales et des consultations avant la mise en place des PAS. (...) Des consultations

5 - Michel Husson, Cette mortelle fascination du dollar, Le Monde diplomatique, février 2001.

6 - Ibidem.

7 - Ronald Janssen, in Bretton Woods contre syndicats, Labor Magazine, 2001/14.

Mondialisation : nos droits ne sont pas à vendre !

avec la société civile sont prévues dans l'élaboration des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Mais les conditions où elles se déroulent (souvent lorsque les décisions sont déjà prises) limitent fortement l'influence des syndicats »

◦ **Un seul credo : libéraliser les échanges**

Qu'elle concerne les capitaux ou les échanges commerciaux, c'est toujours vers une libéralisation tous azimuts des échanges que tendent les orientations retenues par les organisations internationales.

Créée en 1995, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) reprend les principes du GATT, en particulier le principe de réciprocité qui contraint les Etats signataires à accorder des concessions aux pays qui leur procurent des avantages commerciaux et le principe de traitement national selon lequel aucun obstacle spécifique ne pourra affecter les biens importés. Taxes à la consommation, règlement sanitaire, ou encore normes de qualité ne pourront à terme constituer un frein à l'importation. Les pays de l'OMC ont signé des engagements précis en matière de libéralisation du commerce. Entre 1995 et 2004, les droits de douane dans l'industrie doivent passer de 6,3 % à 3,9 %, certains pays, dont les Etats-Unis, se réservant le droit de conserver des droits de douane élevés, notamment dans le textile. Quant aux quotas, normes et restrictions volontaires à l'exportation, ou subventions, ils doivent être progressivement supprimés. Même politique dans l'agriculture, où les subventions à l'exportation et les aides directes se réduisent de 20 % de 1995 à 2001.¹

Dans la filière textile, le démantèlement de l'accord Multifibres (AMF) est prévu en 2004. Cette ouverture à une plus grande concurrence des pays les moins développés détruira plus encore la filière textile des pays industrialisés. Ces mesures auront inévitablement comme effet pervers de livrer les pays du Sud à une concurrence acharnée, à travers laquelle les pays du Sud-est asiatique ont le plus de chances de tirer leur épingle du jeu.

Les pays développés sont loin d'être épargnés par les vagues de libéralisation promulguées par l'OMC. Les services financiers et de télécommunication représentent une cible privilégiée pour les investisseurs privés. Or le démantèlement de ces services peut entraîner une dégradation de leur qualité.

Au final, l'impact de l'OMC sur le commerce mondial est-il positif ? Une tendance se dessine : si les pays du Sud-est asiatique et une partie de l'Amérique Latine s'avèrent concurrentiels, en revanche la part des exportations de l'Afrique dans

les exportations mondiale s'est réduite à peau de chagrin.

Autre sujet de mécontentement pour les pays les moins avancés : la protection de la propriété intellectuelle imposée par l'organe de règlement des différends (ORD), une émanation de l'OMC, empêche ces pays de bénéficier des avancées de la science, en particulier dans le domaine de la santé.

Dans le domaine contesté des OGM, l'OMC est perçue comme une instance susceptible de favoriser leur libre circulation. Ainsi, les Etats-Unis menacent-ils de traduire l'Europe devant l'OMC pour avoir édicté des normes sur la traçabilité et l'étiquetage des OGM.²

◦ **L'ONU: un espoir à l'horizon**

L'ONU et ses agences spécialisées - en particulier MIT en ce qui concerne la production de normes sociales, l'OMS dans le domaine de la santé, le PNUD¹⁰ en faveur développement- sont jusqu'à présent restées en marge des processus de négociation et de décision sur les questions économiques, financières et monétaires. Contrairement aux budgets confortables dont disposent le FMI et la Banque, le PNUD a vu ses ressources diminuer depuis le début des années 90. Soit dit en passant, le gouvernement américain ne contribue pas régulièrement au budget des Nations Unies, contrairement à ce qui était prévu. Or le PNUD participe à des programmes de développement, d'alphabétisation... tout aussi vénérables que ceux de la Banque mondiale. Si l'on doit reconnaître aux économistes « de terrain » de la Banque un travail d'évaluation de grande qualité, il n'est pas certain que leurs recommandations soient toujours suivies d'effet.

Les institutions financières internationales ne devraient pas avoir la possibilité de permettre un démantèlement des acquis sociaux. LOIT pourrait, si elle disposait de moyens de coercition par rapport aux normes qu'elle édicte, faire office de contre-poids aux lois des marchés défendues par l'OMC.

Selon J. Stiglitz, seule une réflexion approfondie sur le fonctionnement et l'évaluation des institutions internationales par les citoyens serait susceptible d'engendrer de véritables changements. « *Dans les démocraties modernes, nous attendons de toute autorité publique qu'elle soit responsable devant les citoyens. Les institutions économiques internationales ont échappé à cette responsabilité directe. L'heure est venue de les « noter » elles aussi, à leurs résultats, d'examiner leurs activités pour évaluer jusqu'à quel point elles ont réussi -ou échoué- dans la lutte pour la croissance et contre la pauvreté.* »



8 - Bernard Guillochon, L'OMC, in *La crise des organisations internationales*, Cahiers français, mai-juin 2001.

9 - Le Monde diplomatique, mai 2002.

10 - Programme des Nations Unies pour le développement.